

OPPORTUNITE DE COLLABORATION EXTERNE

Position:	Expert(e) Principal(e) de la Protection Sociale
Projet DGPSN/BIT/EU :	Revue globale du système de protection sociale au Sénégal
Date de début de contrat:	04 février 2019
Date de fin de contrat:	30 juin 2019

1. Introduction au projet

La Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) du Sénégal est en charge de coordonner, avec tous les acteurs concernés, la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) et le développement du système de protection sociale. La DGPSN a fait appel à la Délégation l'Union Européenne au Sénégal (ci-après DUE) et au Bureau de l'OIT à Dakar (ci-après BIT), pour réaliser, d'une part, une revue globale du système de protection sociale permettant de déterminer des scénarios de croissance du système, faisant l'objet d'une budgétisation et l'identification de sources/modalités de financement, en particulier, nationales, et d'autre part, pour appuyer la conduite de certaines réformes jugées prioritaires pour la mise en œuvre effective de la SNPS, notamment sur les aspects juridiques.

Ce projet sera mis en œuvre par un Groupe de travail chapeauté par la DGPSN, avec l'appui du BIT et de la DUE, en coordination avec un Comité technique d'appui et de suivi du projet (ci-après CTAS) composé d'un groupe plus élargi des acteurs du secteur de la protection sociale. La DUE et le BIT apporteront leur appui technique et financier sur la base de l'expertise interne et expérience dans la réalisation d'études similaires dans d'autres pays, et en comptant sur une équipe de consultants et experts externes de haut-niveau recrutés pour des tâches précises, appuyée par un Coordonnateur national de projet, logé au niveau du BIT.

Cette équipe de consultants permettra de réunir une expertise poussée dans les domaines suivants:

- Un(e) expert(e) international(e) de la protection sociale pour la conception et mise en place de politiques, stratégies et systèmes de protection sociale, composées de régimes et programmes à la fois contributifs et non-contributifs (Expert principal) ;
- Un(e) expert(e) avec un profil quantitatif pour l'estimation des coûts des scénarios alternatifs et la simulation de l'impact sur la réduction de la pauvreté ;
- Un(e) expert(e) international(e) en financement de la protection sociale, capable de modéliser des options et alternative de financement, avec une expertise dans l'analyse budgétaire et de l'espace fiscal et dans la proposition de modèles de financement innovant ;
- Un pool d'expertise en protection sociale en fonction des besoins, notamment des experts en gouvernance et législation.

2. Termes de Référence

Les présents termes de référence correspondent aux tâches et produits attendus de l'Expert international de la protection sociale (ci-après Expert principal) pour la réalisation du rapport de la revue globale du système de protection sociale. La revue comportera les éléments suivants:

1) Une collecte de données et une analyse de la situation démographique, sociale et économique et des projections au cours des prochaines années (sur un horizon à déterminer), et sur cette base, identification des besoins en protection sociale non couverts (gaps à la fois au niveau de la législation et de la mise en œuvre) – cette analyse s'attachera également à analyser les défis spécifiques auxquels font face et les populations vulnérables (y compris les femmes, les travailleurs du secteur informel et agricole, les jeunes et les personnes en situation de handicap) pour accéder à la protection sociale-;

2) Une base de connaissance complète sur le système actuel de protection sociale, en termes de politiques, institutions, programmes ; le cadre institutionnel et de mise en œuvre, paramètres, financements pour chaque programme et régime ; et interventions extérieures ;

3) Sur la base des deux premiers points, une analyse de l'efficacité et couverture (en termes de population et niveau de prestation) du système actuel au regard des besoins;

4) Le coût et la part des dépenses de protection sociale dans le budget de l'Etat (dans le PIB) ;

5) Une proposition de scénarios correspondant à des ambitions différentes (y compris pour la mise en place des garanties prioritaires du socle de protection) et l'accompagnement du CTAS vers un consensus sur le scénario qui traduit le mieux la SNPS et l'identification des réformes prioritaires du système de protection sociale. Les résultats et conclusions de cette analyse seront pris en compte pour un éventuel ajustement de la SNPS.

6) Des recommandations et propositions de réformes pour l'amélioration globale du système, notamment en termes de cadre juridique, arrangements institutionnels, coordination, identification des bénéficiaires, qualité de services, paiement des prestations, entre autres.

7) L'analyse de la budgétisation de ces scénarios et de l'impact sur la pauvreté (réalisées avec l'appui de l'expert avec un profil quantitatif), l'accompagnement du CTAS pour l'arbitrage et la proposition d'un scénario à retenir, avec l'appui des autres experts impliqués ;

8) Une responsabilité globale de l'ensemble des travaux composant le revue du système de protection sociale et le développement des scénarios d'évolution.

3. Taches de l'Expert principal

La revue du système de protection sociale au Sénégal sera conduite en collaboration étroite avec les acteurs et partenaires de la protection sociale, à travers le Coordonnateur national de projet siégeant au BIT, le groupe de travail et CTAS de cette étude et des consultations bilatérales ou en ateliers avec des groupes plus élargies.

Pour chacune des taches ci-dessous l'Expert principal devra coordonner le travail du consultant national en charge d'appuyer la collecte de données et statistiques et l'expert quantitatif pour l'estimation des couts. Il sera de la responsabilité de l'Expert principal de s'assurer du respect du calendrier de travail et des contributions des autres consultants, ainsi que de les consolider dans un rapport unique.

En étroite collaboration avec le Coordonnateur national de projet et le Groupe de travail de l'étude, l'Expert principal mettra en œuvre les taches suivantes:

- 1) Se familiariser avec les différentes méthodologies de diagnostic, notamment la méthodologie et l'outil *Social Protection Policy Options Tools* (SPPOT), ainsi qu'avec des rapports pays ayant utilisé cet outil ou ayant conduit plus largement des revues des systèmes de protection sociale, sur base de méthodologies différentes.
- 2) Proposer un plan de travail et une note méthodologique détaillés pour la réalisation de la revue dans son ensemble.
- 3) Assurer la qualité du travail analytique et coordonner les contributions des autres membres de l'équipe, groupe de travail du projet et Comité de pilotage.
- 4) Mener un travail préliminaire de préparation de l'étude, telle qu'une revue des documents, rapports et évaluations de projets existants sur l'état de la protection sociale au Sénégal.
- 5) Mener des consultations bilatérales avec les acteurs de la protection sociale, des visites de terrain et des discussions de groupe avec les bénéficiaires afin de recueillir des informations sur le système de protection sociale et les défis pour la mise en œuvre effective de la SNPS, et obtenir l'appropriation du processus et des recommandations par tous les acteurs.
- 6) Collecter les données démographiques, sociales et économiques, ainsi que les projections, avec l'appui du consultant national pour la collecte de données et statistiques et procéder à une analyse de la situation sociale et économique, et des besoins en protection sociale.
- 7) Préparer un inventaire exhaustif et descriptif des politiques, programmes, régimes et services sociaux du système de protection sociale au Sénégal, répertoriant à la fois les prestations monétaires et en nature, les programmes contributifs et non-contributifs, lister les institutions de l'Etat impliquées dans la conception et mise en œuvre de ces programmes. L'inventaire suivra le schéma des outils de collecte et organisation de l'information sur les systèmes de protection sociale reconnus internationalement, le *Social Protection Policy Options Tools* (SPPOT); apporter les données relatives à la couverture et dépenses financières.
- 8) Sur la base des points 6 et 7, préparer une analyse de la couverture et efficacité du système actuel à couvrir les besoins en protection sociale au Sénégal, en identifiant les lacunes et difficultés rencontrées par le système ; cette analyse

- prendra en compte les trois aspects de la couverture : nombre de personnes couvertes, nombre de prestations/risques couverts, et adéquation des prestations.
- 9) Mener une revue des dépenses en protection sociale, sur la base de littérature et rapports existants, et des données de coûts de chaque programme.
 - 10) Etudier, documenter et partager des expériences de pays afin de mettre en exergue de bonnes pratiques internationales en matière de protection sociale,
 - 11) Discuter ces différentes analyses avec le CTAS de l'étude.
 - 12) Consolider les recommandations recueillies des différents acteurs de la protection sociale dans une proposition d'orientation et options possibles visant à améliorer l'efficacité du système de protection sociale et des scénarios pour étendre la couverture de protection sociale au Sénégal.
 - 13) Discuter ces scénarios avec le CTAS de l'étude.
 - 14) Partager l'analyse de la situation socio-économique et des besoins en protection sociale, la cartographie du système de protection sociale et l'analyse de son efficacité avec le groupe élargi des acteurs de la protection sociale dans le cadre d'un atelier de restitution et consultation. Recueillir les commentaires.
 - 15) Restituer et rediscuter avec le CTAS élargi à d'autres acteurs du secteur de la protection sociale des scénarios possibles sur la base de l'analyse de budgétisation et d'impact sur la pauvreté.
 - 16) Faciliter l'adoption d'un consensus sur des scénarios alternatifs d'extension de la protection sociale par l'organisation de consultations séparées avec les acteurs du secteur à tous les niveaux, y inclus décentralisées, et valider cette proposition durant l'atelier de restitution et consultation.
 - 17) Préparer un rapport présentant le processus, les analyses des points 3 à 6, les recommandations et scénarios alternatifs pour l'extension de la protection sociale, ainsi que le consensus atteint (points 13 et 14), et l'estimation du cout des scénarios (préparée par l'expert quantitatif).
 - 18) Assurer une communication continue et efficace avec le BIT, la DUE, la DGPSN et le Groupe de Travail, et contribuer à la visibilité du projet.

4. Produits attendus

Produit 1: Un plan de travail et une note méthodologique détaillés pour la réalisation de la revue dans son ensemble.

Produit 2: Analyse de la situation sociale et économique, et des besoins en protection sociale et collecte de données et informations sur le système de protection sociale

Produit 3: Inventaire exhaustif et descriptif du système de protection sociale

Produit 4: Analyse de l'efficacité en termes de couverture et dépenses du système de protection sociale

Produit 5 : Rapport présentant le consensus sur les scénarios proposées sur la base de la revue du système et de l'analyse des couts et de l'impact sur la pauvreté

Produit 6: Rapport technique consolidé comportant tous les éléments de l'analyse susmentionnée, y inclus les scénarios d'évolution possibles budgétisés

5. Calendrier et montant des paiements

L'ensemble des produits de cette consultance devra être remis au plus tard le 30 juin 2019.

Le montant maximum correspondant aux honoraires pour l'ensemble de la prestation s'élève à 35,000 USD, estimé sur la base de l'expérience et qualifications de l'expert(e). Les frais de déplacements seront estimés séparément de la proposition financière, selon les règles administratives et financières de l'OIT.

Chaque candidature devra être accompagnée du CV de l'expert, d'une lettre de motivation, d'un plan et calendrier de travail, d'une note méthodologique, ainsi que d'une proposition financière, pour revue par le comité de sélection.

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse suivante : bista@ilo.org, au plus tard le 28 janvier 2019.

6. Qualifications requises

Diplôme : Diplôme d'études supérieur sanctionnant un cycle minimum de quatre années, de préférence en sciences économiques, sociales ou politiques.

Expérience : Au moins 10 ans de travail technique dans le domaine de la protection sociale; une expérience de travail dans les pays de l'Afrique de l'Ouest sera un solide avantage.

Langue : Une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et l'écrit.

Les candidats sont encouragés à partager leurs travaux de publication en relation avec le sujet.

Une note technique et un plan de travail présentant les grandes lignes de la démarche devront être joints au dossier de candidature.